

COURTRAI, ITINÉRAIRE EN VENANT D'ANVERS-GAND

- » En venant de la E 17 en direction de Gand
- » sortie 2 (Hoog-Kortrijk - Expo) juste à côté de la station Shell
- » suivre la direction Gand - Courtrai
- » à l'embranchement, suivre la "R8"
- » rester sur la gauche
- » poursuivre sur la R 8
- » sur la R 8, prendre la sortie 12 Aalbeke
- » au bout de la bretelle de sortie, prendre à droite
- » 1ère rue à gauche (panneau de signalisation vers Van Marcke)
- » premier immeuble de bureaux à gauche

COURTRAI, ITINÉRAIRE EN VENANT DE BRUGES

- » En venant de la E 403 Bruges - Roulers en direction de Courtrai
- » Quitter l'échangeur de Gullegem (=à partir de la première signalisation "Courtrai")
- » long virage à droite
- » Vous vous trouvez maintenant au bout de la A 19 en venant d'Ypres
- » Vous passez la sortie Gullegem
- » Vous arrivez sur la R 8
- » au premier feu de signalisation, vous NE tournez PAS à gauche, mais vous continuez tout droit
- » Vous passez la sortie Bissegem mais vous prenez la sortie suivante "Marke" (après le pont)
- » au bout de la bretelle de sortie, prendre à gauche
- » 1ère rue à gauche (panneau de signalisation vers Van Marcke)
- » premier immeuble de bureaux à gauche

COURTRAI, ITINÉRAIRE EN VENANT DE FRANCE

- » En venant de la E17 en direction de la France
- » Sortie 2 (Courtrai - Sud)
- » suivre "autres directions"
- » suivre Courtrai - Ouest = monter sur la R 8
- » prendre la sortie 12 sur la R 8
- » au bout de la bretelle de sortie, prendre à droite
- » 1ère rue à gauche (panneau de signalisation vers Van Marcke)
- » premier immeuble de bureaux à gauche

COURTRAI, ITINÉRAIRE EN VENANT D'YPRES

- » En venant de la A 19 d'Ypres - Furnes
- » continuez sur la A 19 jusqu'à l'échangeur de Gullegem
- » Vous arrivez sur la R 8
- » au premier feu de signalisation, vous NE tournez PAS à gauche, mais vous continuez tout droit
- » Vous passez la sortie Bissegem mais vous prenez la sortie suivante "Marke" (après le pont)
- » au bout de la bretelle de sortie, prendre à gauche
- » 1ère rue à gauche (panneau de signalisation vers Van Marcke)
- » premier immeuble de bureaux à gauche